



ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL



Financé par
l'Union européenne

Numéro 008 (Novembre 2024 - Janvier 2025)



NEWSLETTER

PROGRAMME D'APPUI À LA PRODUCTION, À L'INDUSTRIALISATION ET AU
LIBRE-ÉCHANGE AUX COMORES



À propos d'APILE

Le projet vise à encourager et faciliter au niveau national la production de biens de consommation de qualité pour envisager une commercialisation aux Comores, de même que sur les marchés régionaux et internationaux.

Dans ce contexte, l'ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel) a été mandatée par l'UE pour assister l'Union des Comores dans la réalisation des activités nécessaires au renforcement des capacités techniques et à la compétitivité de TPE/PME du secteur privé pour la transformation et la commercialisation de produits locaux innovants et de qualité.

À travers une approche intégrée centrée sur le parcours d'incubation et d'accompagnement des TPE/PME, l'objectif escompté du projet est de renforcer l'écosystème entrepreneurial dans le pays, et d'améliorer les capacités techniques et la compétitivité des entreprises comoriennes de transformation, tout en garantissant un meilleur système d'incubation et d'accompagnement au niveau local.

Le Programme d'Appui à la Production, à l'Industrialisation et au Libre-Echange aux Comores (APILE - Comores) intervient suite à la ratification de l'Accord de Partenariat Economique (APE) en janvier 2019 par les Comores, dans le cadre du groupe de l'Afrique orientale et australe (AfoA).



*TPE (Très Petites Entreprises) / PME (Petites et Moyennes Entreprises)

Renforcement du secteur avicole : troisième mission de suivi, diagnostics et formations effectuée par l'expert international en aviculture



Afin de consolider l'appui fourni pour la professionnalisation des aviculteurs comoriens, l'expert international en aviculture du projet APILE-ONUDI M. Monsieur Beugre Bienvenue Tanoh a effectué sa troisième mission aux Comores entre le mois d'octobre et novembre 2024. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du plan de suivi-évaluation qui englobe la surveillance sanitaire, la gestion des conditions d'hébergement des volailles, les performances de production et la formation continue des éleveurs.

Cette mission avait pour objectif de constater les progrès réalisés par les entreprises bénéficiaires du projet et de pallier les défis qui subsistent. Le bilan de l'accompagnement continu du groupe d'aviculteurs retenus par APILE s'avère être très impactant puisqu'il se traduit par une meilleure sécurité alimentaire, une diminution de la mortalité et une hausse de la productivité.

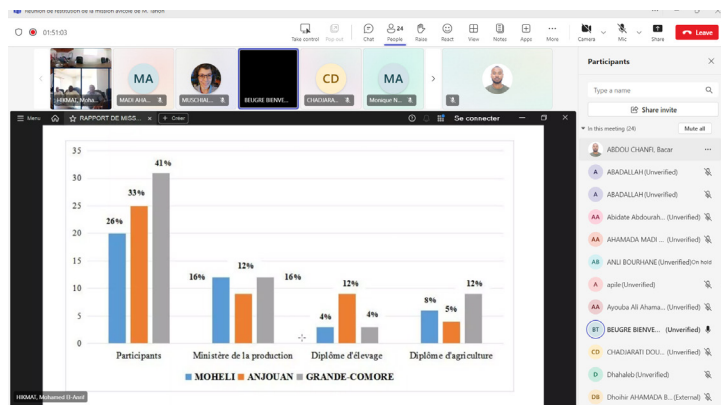
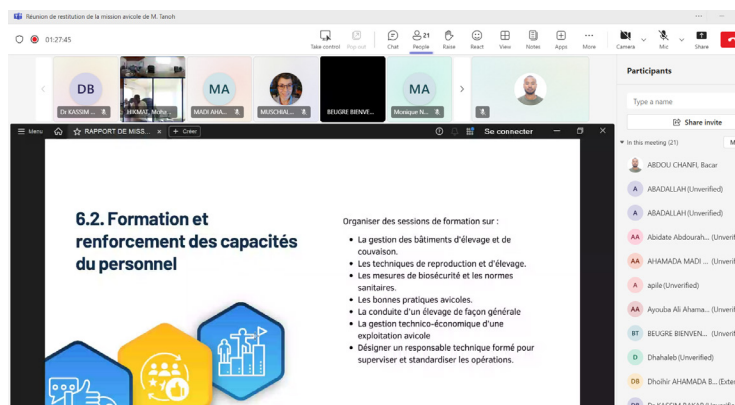
Parallèlement, en vue de structurer une chaîne de valeur avicole durable et renforcer les capacités locales, l'expert a aussi mené un examen approfondi des Centres Régionaux de Développement Économique (CRDE) qui constituent des structures stratégiques d'accompagnement des éleveurs. Il ressort de ce diagnostic que les

structures en question sont dans une situation particulièrement difficile, avec des infrastructures vieillissantes et des outils inappropriés pour fournir aux producteurs les services nécessaires. Dans l'optique de moderniser ces centres et d'augmenter leur capacité à accompagner les éleveurs des recommandations personnalisées ont été formulées et partagées avec les parties concernées.

Par ailleurs, en vue de garantir la disponibilité d'expertise technique au niveau des îles comoriennes, une formation des formateurs avec un programme consacré à la biosécurité, à l'incubation, à la gestion sanitaire et à la productivité des reproducteurs, a été organisée sur les 3 îles par plus de 74 personnes sélectionnées à la suite d'un appel à candidature.

L'objectif général étant de garantir l'accélération du suivi et de pérenniser les progrès réalisés afin qu'ils constituent une base solide pour le développement durable du secteur avicole.

Restitution de la mission de M. Tanoh : L'Aviculture comorienne en pleine mutation



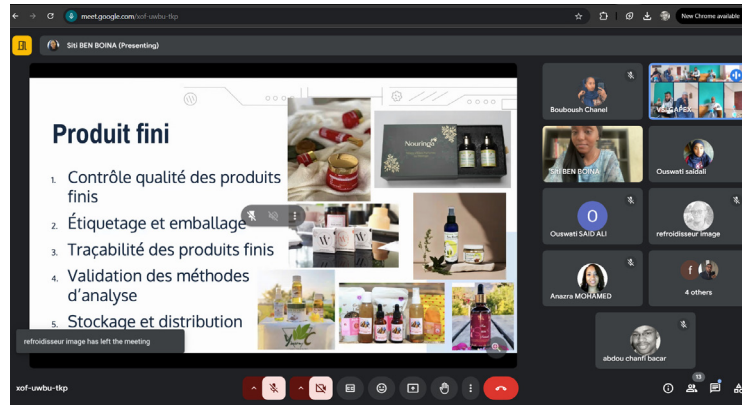
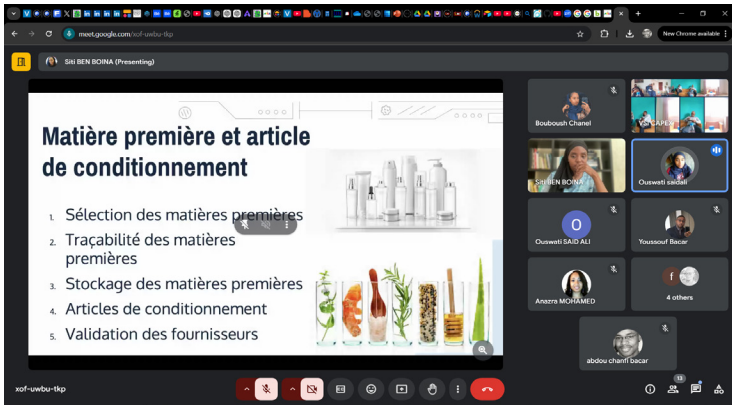
Le 13 décembre 2024, le projet APILE-ONUDI a organisé un échange avec les parties prenantes impliquées dans le cadre de la composante d'appui à la professionnalisation du secteur avicole. Le bilan de M. Beugré Bienvenue Tanoh a porté sur :

- Le diagnostic des Centres Régionaux de Développement Économique (CRDE), dont les conclusions soulignent des lacunes en matière d'infrastructures et de ressources humaines. Ces constats ont ouvert la voie à des recommandations précises, telles que la rénovation des installations, l'amélioration des conditions de travail et le renforcement des compétences techniques des équipes.
- Le suivi des vingt aviculteurs retenus à la suite de la première phase a permis de constater des progrès notables dans leurs pratiques. Cependant, des défis subsistent, notamment l'accès régulier à des intrants essentiels tels que les poussins et les vaccins, indispensables à la pérennité de leurs activités.
- La formation de formateurs certifiés ciblant des domaines techniques spécifiques comme l'incubation et la gestion sanitaire, ayant pour objectif de garantir un transfert de compétences au sein des communautés d'éleveurs. Les formateurs, devenus des

référents, joueront désormais un rôle clé dans la montée en compétence des acteurs locaux.

Au terme de cette réunion d'échange, les participants ont souligné l'importance d'un suivi rigoureux et d'une coordination étroite entre les différents intervenants. L'accent a été mis sur la nécessité de mobiliser davantage de ressources pour consolider les acquis et soutenir l'expansion du secteur, pouvant avoir un impact crucial dans la dynamisation de l'économie rurale, grâce à la création d'emplois et l'augmentation des revenus agricoles.

Vers une dynamique renforcée pour le cosmétique aux Comores



Madame Siti Ben Boina, experte Marketing du projet APILE-ONUDI a préparé et accompagné 5 entreprises comoriennes soutenus par le projet APILE lors du salon Cosmétique 360, qui a eu lieu à Paris le 16 et 17 octobre 2024. Lors de la restitution de cette expérience, organisée à Moroni le 10 décembre, les enseignements tirés de cette expérience ont été partagés avec les différents acteurs du secteur.

La séance a aussi été l'occasion de présenter le guide formulé par le projet APILE-ONUDI pour réussir son salon cosmétique professionnel qui fournit aux PME comoriennes une méthodologie complète pour préparer leur participation à un salon, réussir leurs rencontres avec les partenaires potentiels et comprendre les besoins du marché. Par ailleurs, Mme Siti Benboina et les entreprises participantes ont partagé leur retour d'expérience par rapport au salon Cosmétique 360.

Cette participation a permis aux entreprises comoriennes de se positionner en tant que fournisseurs potentiels d'ingrédients naturels tels que l'ylang-ylang et le moringa, et a mis en évidence la nécessité de renforcer les capacités des entreprises comoriennes dans le domaine de la qualité et de la réglementation.

Toutefois, les défis liés au coût élevé de certaines certifications et à l'absence de laboratoires locaux accrédités aux Comores constituent aujourd'hui un réel frein à la compétitivité des entreprises comoriennes.

La restitution a également permis de rappeler l'importance du soutien offert par le projet APILE-ONUDI, qui accompagne les entreprises locales face aux défis rencontrés dans leur transition vers une production conforme aux standards internationaux.

Participation à la 14^{ème} édition du Forum Économique des Îles de l'Océan Indien (FEIOI) : renforcement des échanges économiques régionaux



La 14^{ème} édition du Forum Économique des Îles de l'Océan Indien (FEIOI) s'est tenue du 5 au 7 novembre 2024 à Mayotte, réunissant une diversité d'acteurs économiques et institutionnels régionaux. Cet événement, organisé par l'Agence de Développement et d'Innovation de Mayotte (ADIM), la Chambre de Commerce et d'Industrie de Mayotte (CCI Mayotte) et Cap Business Océan Indien, a permis de renforcer la coopération entre les îles de l'Océan Indien et d'explorer de nouvelles opportunités de développement économique.

Des représentants de l'Union des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat des Comores (UCCIA), accompagnée de plusieurs entrepreneurs comoriens, ont participé à cet événement qui a été ponctué de conférences et d'ateliers abordant des thèmes stratégiques tels que la modernisation des infrastructures, la transition écologique et la digitalisation des processus économiques. Ces sessions ont permis aux participants d'échanger sur des défis structurels tels que l'emballage durable et le stockage en milieu tropical, ou encore de faire des rencontres B2B.

Mme Mohamed Anazra, fondatrice de Comoros Moringa et de l'accélérateur OUSSAID, a profité de cette plateforme pour nouer des contacts stratégiques, notamment avec K-Process Réunion en vue d'un accompagnement à l'industrialisation et la pérennisation de ses entreprises, ou encore avec la Chambre de Commerce Française au Kenya pour l'ouverture sur le marché Est-Africain, ce qui témoigne de l'intérêt croissant pour une collaboration et une expansion régionale.

Un moment clé de cet événement a été l'annonce officielle de l'attribution de l'organisation de la 15^{ème} édition du FEIOI à l'UCCIA comorienne, ce qui représente une opportunité unique pour renforcer les échanges économiques et structurer durablement le secteur privé local, tout en consolidant les liens avec les partenaires régionaux.

Quatrième visite de terrain de la responsable du projet APILE-ONUUDI



Madame Ebe Muschialli a conduit du 15 au 25 novembre 2024 une mission de suivi des activités incluant des visites de sites de productions et des rencontres avec les bénéficiaires du projet. L'objectif étant d'établir un bilan et d'analyser les résultats obtenus et les performances en vue d'identifier les besoins qui restent à adresser.

Une meilleure organisation des unités de production et un début d'adaptation aux normes de qualité a été constatée. Toutefois, des défis en matière de logistique, d'accès aux ressources, de modernisation et de renouvellement des équipements reste à surmonter.

Les échanges avec les partenaires institutionnels et les acteurs du secteur privé ainsi qu'avec les équipes techniques de l'ONUUDI et de l'ITC ont permis de définir des collaborations et des opportunités

intéressantes et de définir la stratégie d'équipe et les futures étapes à court, moyen et long terme.

Parallèlement, la responsable du projet s'est entretenue avec le réseau des SAE KomSae en vue d'adopter une stratégie d'accompagnement permettant d'améliorer leur capacité à accompagner durablement les entrepreneurs à travers la conception d'outils de suivi et les pistes de renforcement de l'écosystème entrepreneurial comorien.

Cette visite a permis de faire le point sur l'état d'avancement du projet, d'affiner la stratégie à venir et de renforcer la collaboration avec les parties prenantes comoriennes et les partenaires du projet afin d'assurer la pérennité des résultats issus de l'implémentation.

Lancement du Guide sur les bonnes pratiques de fabrication des produits cosmétiques aux Comores



Le 20 novembre 2024, l'hôtel RETAJ à Moroni a accueilli le lancement officiel du Guide des Bonnes Pratiques de Fabrication des Produits Cosmétiques. Ce guide, élaboré par les experts du projet APILE-ONUDI en collaboration avec le projet AFIDEV, représente une avancée significative pour les entreprises locales dans leur quête de qualité et de compétitivité.

Il vise à renforcer les capacités techniques des producteurs tout en alignant leurs pratiques de fabrication sur les standards de production et de fabrication internationaux avec une attention particulière portée sur la qualité et la sécurité des produits cosmétiques locaux.

Les représentants de l'Union Européenne aux Comores, du Cadre intégré renforcé CIR, du CAPEX ainsi que les bénéficiaires du projet APILE ont salué la pertinence du guide qui fournit des

informations pratiques essentielles sur les normes de fabrication et les exigences réglementaires.

En fournissant des lignes directrices claires et adaptées aux réalités locales, ce document offre aux entrepreneurs les outils nécessaires pour s'orienter vers une production durable, de qualité et respectant les normes réglementaires, ce qui représente une étape essentielle dans la structuration et la professionnalisation de l'industrie cosmétique comoriennes.

Participation du réseau KomSae au congrès BIC Africa et au programme d'échange à Madagascar : une dynamique régionale renforcée



Cinq représentants du réseau des Structures d'Appui à l'Entrepreneuriat (SAE) KomSae ont participé au congrès annuel BIC Africa qui s'est tenu à Madagascar au moins d'octobre et qui avait pour thème : «Débloquez des voies des finances durables pour les jeunes entreprises africaines », ainsi qu'au boot camp relatif à la gestion et au financement des incubateur.

Parallèlement à ces évènements, le projet APILE, en collaboration avec BIC Africa, a organisé un programme d'échange de personnel. Dans ce cadre, les incubateurs comoriens ont été accueillis par leur homologues malgaches à Tananarive du 16 au 18 octobre 2024, en vue de favoriser le partage de savoir-faire et renforcer les écosystèmes entrepreneuriaux de la région.

Cette participation a fait l'objet d'une restitution aux autres SAEs membres du réseau KomSae, le 25 novembre à l'hôtel Rétaj à Moroni.

Mme Fazidatinour Omar, de l'incubateur ARAF, a présenté le bilan de son séjour auprès de la TTM Chambre d'Agriculture de Madagascar, avec un focus sur l'accompagnement des projets agro-entrepreneuriaux. Son expérience a permis de mettre en lumière des méthodologies adaptées au contexte comorien pour structurer le soutien aux startups agricoles. De son côté, M. Farouk

Anouir, représentant Ghiyada Africa, a enrichi ses compétences grâce aux échanges avec KEINTIA GROUPE, pionnier dans le développement stratégique des petites et moyennes entreprises. Il a souligné l'importance de l'approche proactive pour stimuler la croissance des entreprises locales.

M. Laim Lahadji Laguera, de FADESIM, a mis l'accent sur la pertinence des pratiques collaboratives observées au sein de l'incubateur JADD, tandis que Mme Wardat Said Hachim, de Com'Work, a valorisé l'innovation et la rigueur opérationnelle découvertes chez NextA. Enfin, M. Youssef Abdoul-Madjid, de Comor'Lab, a salué les méthodes interactives et inclusives promues par l'Orange Digital Center Madagascar, qu'il envisage d'intégrer dans les formations numériques aux Comores.

Cette initiative a été largement saluée par les parties prenantes puisqu'elle a permis de renforcer les liens entre les écosystèmes entrepreneuriaux des deux pays et a permis de dégager des orientations concrètes pour optimiser la gestion des incubateurs comoriens, en s'appuyant sur les bonnes pratiques identifiées à Madagascar.

La prochaine étape de la participation des Comores à BIC Africa sera l'accueil des incubateurs malgaches par les incubateurs comoriens, prévu pour la première moitié de l'année 2025.

Une Semaine de l'Entrepreneuriat placée sous le signe de la collaboration et de l'innovation



La Semaine de l'Entrepreneuriat 2024 a réuni une diversité d'acteurs autour d'initiatives visant à dynamiser l'écosystème entrepreneurial des Comores. Organisée par le Réseau KomSae en partenariat avec le projet APILE-ONUDI, le Rotaract et d'autres partenaires nationaux, cette édition a mis l'accent sur le partage du savoir-faire et la création d'opportunités pour les entrepreneurs locaux.

Le Rotary Club House de Moroni a été le cadre d'une Foire aux services permettant aux SAE de présenter leurs offres aux porteurs de projets et aux entrepreneurs. Cet espace d'interaction directe a permis de mieux faire connaître les outils et accompagnements disponibles pour soutenir les initiatives locales.

Pour clôturer la semaine, le réseau KomSae et ses partenaires ont organisé le 25 novembre à l'Hôtel Retaj un atelier qui a permis de rassembler des jeunes étudiants et des entrepreneurs.

Cet événement a été le théâtre de discussions enrichissantes sur les enjeux et opportunités du secteur puisque des experts ont animé les débats en partageant leurs expériences et en fournissant des conseils et stratégies pour renforcer les projets émergents. Ces échanges ont également favorisé la consolidation de partenariats et l'identification d'approches innovantes pour structurer l'écosystème entrepreneurial.

Cette semaine d'activités placée sous le signe de l'entrepreneuriat a illustré l'importance de la collaboration entre les différents acteurs pour faire émerger un secteur fort et compétitif aux Comores.

Forum du Dialogue Public-Privé (DPP): un dialogue essentiel pour l'avenir économique des Comores



Aux Comores, la collaboration entre le secteur public et privé est au cœur des préoccupations pour stimuler l'économie et améliorer le quotidien des citoyens. Dans cette optique, le Forum du Dialogue Public-Privé (DPP) s'est imposé comme une plateforme incontournable, réunissant les principaux acteurs économiques du pays autour de discussions stratégiques.

Lancé en 2020 par décision présidentielle, ce cadre de concertation soutenu et appuyé par le Centre de Commerce International dans le cadre du projet APILE, a pour ambition de favoriser des échanges constructifs entre les entreprises et les autorités publiques. L'objectif est clair : poser les bases des actions prioritaires pour dynamiser l'économie et encourager l'investissement.

Le Forum 2024 a permis d'identifier plusieurs axes d'amélioration pour faciliter le développement des entreprises locales :

Simplification des marchés publics : Des mesures seront prises pour garantir un accès plus équitable aux entreprises nationales et renforcer leur compétitivité face aux acteurs étrangers.

Implication dans la préparation budgétaire : Un dialogue renforcé avec les autorités permettra au secteur privé de mieux faire entendre ses priorités en matière de fiscalité et de financement.

Évaluation des progrès : Une attention particulière a été accordée au suivi des engagements pris lors de la précédente édition, afin d'assurer une continuité et une mise en œuvre efficace des réformes annoncées.

Ce Forum met également en lumière la volonté croissante des autorités d'impliquer davantage le secteur privé dans les grandes orientations économiques. Cette synergie est perçue comme un levier essentiel pour favoriser la croissance, l'emploi et la stabilité financière du pays.

Grâce à l'appui du CCI le secteur privé a pu mieux structurer ses propositions et renforcer son influence dans les négociations économiques. Le CCI a également soutenu la mise en place du Conseil du Patronat des Comores (COPAC), un regroupement des organisations patronales destiné à mieux représenter les intérêts des entrepreneurs locaux.

*CCI (Centre du Commerce International)

Un bilan positif des réalisations du Programme APILE présenté aux membres du COFIL



Sous l'égide des Ministres des Finances et de l'Économie, en présence des représentants de l'Union européenne et des parties prenantes locales, s'est tenu le 12 décembre 2024 le Comité de Pilotage (COFIL) du Programme APILE. Objectif de la rencontre : dresser un bilan des réalisations du programme et discuter des perspectives à venir.

Les agences d'exécution (ONUDI et ITC) ont respectivement présenté leurs résultats, mettant en lumière des initiatives concrètes visant à soutenir et renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, à stimuler la production locale, à renforcer l'industrialisation et à promouvoir le libre-échange.

Les Ministres présidant la séance ont salué les réalisations du programme tout en rappelant la nécessité de consolider les acquis et de maintenir

une coordination et une collaboration étroite entre les agences de mise en œuvre et les partenaires nationaux afin d'assurer l'appropriation des résultats du projet au niveau des contreparties nationales, de maximiser les impacts à long terme du programme et obtenir une transformation durable, en appuyant ainsi les objectifs de développement économique et social des Comores.

Les prochaines étapes du programme seront orientées vers la consolidation des acquis, l'accélération de l'accompagnement des entreprises identifiées dans les secteurs prioritaires et un appui accru au renforcement des capacités nationales pour promouvoir le développement industriel et une meilleure intégration régionale et internationale.

Accompagnement et formation comptable des entreprises à Anjouan : renforcer la maîtrise des principes de gestion financière pour améliorer la performance des entreprises



Du 13 au 26 décembre 2024, M. Mahamoud Boina, expert nationale en comptabilité, a accompagné les entreprises d'Anjouan en vue de renforcer leurs capacités en matière de gestion comptable et financière.

Les diagnostics des 7 entreprises, accompagnées à Anjouan en matière de gestion financière, ont révélé un manque d'outils adaptés pour la gestion comptable, des procédures de fixation des prix peu structurées et des faiblesses organisationnelles au niveau des structures financières. En vue de pallier ces faiblesses, des solutions pratiques ont été proposées, notamment l'amélioration des processus de suivi financier et la mise en place d'outils spécifiques pour un contrôle plus rigoureux.

Parallèlement au diagnostic, une formation de 3 jours a été organisée pour dix-huit entreprises locales, couvrant des thématiques telles que la comptabilité analytique d'exploitation et la comptabilité générale. Les ateliers ont permis d'aborder des aspects concrets et pratiques, tels que la gestion des coûts, la planification financière et les outils de suivi opérationnels.

Cette approche d'accompagnement continue montre déjà ses fruits, car les entreprises comoriennes s'approprient peu à peu des pratiques financières apprises et adoptent désormais des outils modernes capables d'asseoir leurs décisions et leur croissance.

Un accompagnement régulier et un suivi continu sont prévus en 2025 pour pérenniser les avancées obtenus jusqu'à présent.

Les entreprises APILE en chiffres

APERÇU DU PROJET APILE-ONUDI

RÉPARTITION PAR ÎLE



RÉPARTITION PAR GENRE



RÉPARTITION PAR SECTEUR



VUE D'ENSEMBLE DU PROJET APILE

Bailleur de fonds :
Union européenne

Agence d'exécution :
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUUDI)

Durée :
48 mois
(Janvier 2022 -
Décembre 2025)

Contreparties Nationales :
Ministère de l'Economie, de l'Industrie, des Investissements et chargé de l'Intégration Economique





Financé par
l'Union européenne

Financé par l'UE :

La Délégation de l'Union européenne aux Comores fait partie du Service extérieur de l'Union européenne et est l'une des plus de 130 délégations dans le monde. La Délégation a le statut de mission diplomatique et représente officiellement l'Union européenne aux Comores.

Pour plus d'informations, consultez le site : www.european-union.europa.eu



ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Agence d'exécution: ONUDI

L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) est une institution spécialisée des Nations Unies. Elle a pour mandat de promouvoir et d'accélérer le développement industriel durable dans les pays en développement et les économies en transition et d'œuvrer à l'amélioration des conditions de vie dans les pays les plus pauvres du monde en s'appuyant sur ses ressources et son expertise mondiales combinées.

Pour plus d'informations, consultez le site : www.unido.org



Contrepartie Nationale :

Le Ministère de l'Economie, de l'Industrie, des Investissements et de l'Intégration Economique est l'agence gouvernementale de soutien de ce programme et le principal conseiller politique du gouvernement en matière d'industrie et de développement du secteur privé. Il est responsable de la formulation et de la mise en œuvre des politiques de promotion, de croissance et de l'industrie au niveau national et international.

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité des auteurs et ne reflète pas nécessairement les vues de l'ONUDI ou de l'Union Européenne.

Ce document a été produit sans avoir été officiellement édité par les Nations Unies. Les appellations employées dans ce document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites, ni quant à leur système économique ou leur degré de développement.

Les désignations telles que "développé", "industrialisé" ou "en développement" sont destinées à des fins de commodité statistique et n'expriment pas nécessairement un jugement sur le stade atteint par un pays ou une zone particulière dans le processus de développement.

La mention de noms de sociétés ou de produits commerciaux ne constitue pas une approbation de l'ONUDI ou de l'Union européenne.



@ApileComores



APILE Industrie



APILE Industrie



@apileindustrie

Copyright ONUDI 2025. Tous droits réservés. Accordé sous licence à l'Union Européenne sous conditions.
ONUDI Département de la compétitivité des PME, de la qualité et de la création d'emplois

Centre international de Vienne, B.P. 300, 1400 Vienne, Autriche
e-mail: apile@unido.org

www.unido.org